

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 octobre 2019

PLF POUR 2020 - (N° 2272)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N° II-973

présenté par

Mme Tolmont, M. Juanico, Mme Manin, Mme Victory, Mme Pires Beaune, M. Jean-Louis Bricout, M. David Habib, Mme Rabault, M. Aviragnet, Mme Bareigts, Mme Battistel, Mme Biémouret, M. Bouillon, M. Carvounas, M. Alain David, Mme Laurence Dumont, M. Faure, M. Garot, M. Hutin, Mme Karamanli, M. Jérôme Lambert, M. Letchimy, Mme Pau-Langevin, M. Potier, M. Pueyo, M. Saulignac, Mme Untermaier, Mme Vainqueur-Christophe, M. Vallaud et les membres du groupe Socialistes et apparentés

ARTICLE ADDITIONNEL**AVANT L'ARTICLE 73, insérer l'article suivant:****« Avances à l'audiovisuel public »**

Le Gouvernement remet au Parlement, dans un délai de six mois à compter de la promulgation de la présente loi, un rapport d'information sur la situation de l'audiovisuel public français.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement des députés Socialistes et apparentés vise à demander au Gouvernement de remettre un rapport d'information au Parlement sur la situation de l'audiovisuel public, dans un délai de 6 mois à compter de la promulgation de la présente loi.

Le projet de loi de finances pour 2020 prévoit plus de 70 millions d'euros de coupes budgétaires pour l'audiovisuel public (sur 190 millions d'euros d'économies d'ici à 2022). France Télévisions prend à son compte la quasi-intégralité des efforts demandés avec 61 millions d'euros, suivent ensuite Radio France avec 5 millions, Arte France avec 2 millions et enfin France Médias Monde et l'Ina à hauteur d'un million d'euros chacun. Seul TV5 Monde voit son budget inchangé.

Aussi, le groupe Socialistes et apparentés demande à ce qu'un rapport lui soit remis par le Gouvernement afin que le ministre de la Culture nous fasse part des intentions du Gouvernement pour l'avenir de l'audiovisuel public français.